

de Lyon, le 13 juillet 1365, après la mort de Guillaume de Thurey.

Ce prélat, dont l'administration a laissé peu de souvenirs, mourut, le 5 juillet 1375, à Lyon, au château de Pierre-Scize, qui appartenait alors aux archevêques (1).

Charles d'Alençon, le seul des archevêques de Lyon qui ait osé mettre son nom sur les monnaies frappées par le chapitre de cette ville, ne le mit sur aucun des nombreux jetons qu'il fit fabriquer.

Le plus curieux et bien probablement le plus ancien plomb de cette série porte au droit le type ordinaire et la légende des monnaies de Lyon ; en voici la description, d'après le seul exemplaire fort mal frappé que nous connaissions :

20. (+ Pr) IMA : SE (*des*) entre grênetis. L croisée accostée à dextre d'un croissant.

ʁ. (*Lugdunen*) SIS entre grênetis. Écu à trois fleurs de lys, à la bordure chargée de dix besants.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Derriaz).
Planche I, n° 6.

Les autres jetons de Charles d'Alençon, dont les variétés ne se distinguent les unes des autres que par de légères différences, offrent au droit le type habituel de saint Pothin, buste non crossé, et, au revers, l'écu d'Alençon qui était : De France, à la bordure de gueules, chargée de dix besants d'argent, placé sur la croix archiépiscopale en pal, dont la partie supérieure indique le commencement de la légende.

La légende de ce revers fut aussi employée pour la première fois. Nous ferons remarquer, au sujet de ce blason, que Charles d'Alençon fut l'un des princes de la maison de France qui adoptèrent les premiers la réduction des fleurs de lys au nombre trois. De 1365 à 1375, on trouve généralement les fleurs de lys sans nombre sur les blasons de ces seigneurs. Nous dirons aussi que le nombre des

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 169.